

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année.

24 avril 1918.

Le mouvement spéculatif se maintient au ralenti et les cours tendent toujours à fléchir un peu. Sommes-nous en présence d'une de ces réactions lentes dont l'opérateur supporte si difficilement la monotonie? Est-ce à l'anxiété que fait naître la bataille dont la préparation d'artillerie commence, qu'il faut attribuer le marasme du marché et la lourdeur des valeurs? La pression exercée par l'Allemagne sur la Hollande a-t-elle eu en Bourse un effet déprimant? A toutes ces questions on peut répondre que peut-être, car toutes contiennent au même titre un élément égal de probabilité.

Reste à savoir si les gros financiers, qui depuis des mois accaparaient les valeurs, n'ont pas arrêté net leurs achats devant la hausse assez rapide de ces derniers jours. On peut se demander encore si un avis n'a pas été discrètement transmis de Washington aux banques, d'avoir à modérer la danse des millions par quoi se traduisent en Bourse les opérations spéculatives. Ces deux hypothèses apparaissent de prime abord sérieuses, chacune d'elle en effet suffirait à ralentir la marche des valeurs.

A y regarder de près la réaction n'a pas été sérieuse, le fléchissement des cours de l'action se maintient alors que celui des valeurs du même groupe fléchit.

A sa base même la situation du marché reste solide et les réactions, comme celle que nous subissons, ne

peuvent s'éterniser. C'est pourquoi il nous apparaît que celui qui en prend avantage pour s'engager à la hausse, se met du bon côté. Il lui suffira ensuite d'avoir la patience et les moyens d'attendre que sonne l'heure de la reprise.

BRYANT, DUNN & CO.

LE DOMINION GLASS PAIE UN DIVIDENDE

Les directeurs de la Dominion Glass Co., Ltd., ont déclaré un dividende initial de 1 pour cent sur \$4,250,000 d'actions ordinaires. Ce dividende est payable le premier juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin et sera pour le trimestre finissant le 30 juin prochain. Il est probable que ce sera l'établissement d'un dividende régulier au taux de 4 pour cent annuellement.

Le rapport des opérations de la compagnie n'est pas encore connu, mais on croit généralement qu'il sera très satisfaisant. La compagnie, d'ailleurs, est en excellente position financière.

DECLARATION DE DIVIDENDE

Montréal. — Les directeurs de la Banque de Montréal viennent de déclarer le dividende trimestriel de 2½ pour cent et un bonus de 1 pour cent payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 30 avril. Ce dividende est pour le trimestre finissant le 30 avril.

"British Colonial Fire Insurance Company"

La sixième assemblée générale annuelle des actionnaires a eu lieu au bureau de la Compagnie, No. 2 Place d'Armes, Montréal, mercredi, le 10 avril 1918.

Le Président, Monsieur I. L. Lafleur, qui a remplacé l'honorable C. E. Dubord, décédé au mois de mai dernier, a dit qu'il croyait exprimer les sentiments des actionnaires en disant que la Compagnie a fait, en la personne de M. Dubord, une très grande perte, et que tous les actionnaires avaient perdu un ami sincère et sympathique.

Rapport des affaires de la Compagnie pour l'année 1917 fut soumis:

Le revenu brut en primes a été de \$261,336.47 et le revenu total de \$315,599.87.

Les primes écrites l'an dernier accusent une augmentation de \$81,388.97 sur l'année 1916, et les revenus de toutes sources, pour la même période, démontrent une augmentation de \$82,518.49; les déboursés accusant une augmentation de \$74,060.31.

L'actif, en espèces, est de \$285,683.48 et l'actif au grand livre de \$1,176,000.30.

Le passif au public est de \$142,846.40.

Rapport est aussi soumis aux actionnaires du voyage que le Directeur-Gérant a fait récemment en Europe afin de passer des traités de réassurances et d'étendre les opérations de la Compagnie en Europe, en prenant avantage des relations qui lui sont faites par les actionnaires français.

En vertu de transactions intervenues, le Conseil prévoit une augmentation considérable dans les affaires de la Compagnie et des arrangements ont été faits pour augmenter le capital versé dans le cours de la présente année.

Vu l'importance des affaires de la Compagnie il a été décidé de créer un Conseil Consultatif (Advisory Board) à Paris, et d'augmenter le nombre des administrateurs résidant en France. Les messieurs suivants furent élus en plus des administrateurs français actuels: MM. Dupont-Descat, Luzarche-Dazay et le Vicomte de Jessaint.

L'honorable Ernest F. de Varennes fut aussi élu membre du Conseil et les administrateurs sortant de charge furent tous réélus.

A une assemblée subséquente des administrateurs, Monsieur I. L. Lafleur fut élu Président, Monsieur J. B. Morrisette, vice-président, Monsieur J. E. Emile Léonard, Trésorier et M. Théodore Meunier, directeur-gérant et secrétaire.